

L'ÎLOT
MÔMES

inforam

N°15
Avril - Juin 2010

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS

Édito

Le Relais Assistantes Maternelles, service de proximité, à la disposition des assistantes maternelles, enfants et parents a été créé en 2004, à l'initiative de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais. Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter les ateliers d'animations proposés à L'îlot mômes, Lasseube, Ogeu et Ledeux. C'est pourquoi, très prochainement, la Communauté de Communes du Piémont Oloronais souhaite élargir géographiquement les interventions proposées par le Relais Assistantes Maternelles vers la Vallée de Josbaig, qui à ce jour n'a pas de structure fédératrice pour accueillir les assistantes maternelles, enfants, parents et futurs parents.

Ce trimestre, Brigitte et Claude vous invitent à partager des moments chaleureux et vous proposent, une fois de plus, des ateliers diversifiés pour le plaisir des enfants et des plus grands.

Jacques Car Suzanne
Maire de Mommour
Vice-Président de la CCPO
Chargé de la Vie Sociale



ANIMATIONS ★ DOSSIER ★ LÉGISLATION ★ RAM D'HASPARREN ★ INFOS DIVERSES ★ IMAGES

LES ATELIERS DU TRIMESTRE

calendrier

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrite en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure, selon vos possibilités en téléphonant au secrétariat du RAM.

☉ avril

L'ÎLOT MÔMES		
JEUDI 01	9h30 - 11h30	Poisson d'avril !
VENDREDI 02	9h30 - 11h30	Des poules et des œufs !
MARDI 06	9h30 - 11h30	Des poules et des œufs !
JEUDI 08	9h30 - 11h30	Construisons des poissons géants
VENDREDI 09	9h30 - 11h30	Visite d'une ferme
LUNDI 12	9h30 - 11h30	Construisons des poissons géants
MARDI 13	9h30 - 11h30	Construisons des poissons géants
JEUDI 15	9h30 - 11h30	Un arbre à papillons à fabriquer
VENDREDI 16	9h30 - 11h30	Un arbre à papillons à fabriquer
SALLE D'OGEU		
MARDI 06	9h30 - 11h30	Chasse à l'œuf en musique avec les assistantes maternelles de la Vallée d'Ossau
LEDEUIX		
MARDI 13	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau !
LASSEUBE		
JEUDI 15	9h30 - 11h30	Jouons avec les graines

☉ mai

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 03	9h30 - 11h30	Semaine Bleue
MARDI 04	9h30 - 11h30	Semaine Bleue
JEUDI 06	9h30 - 11h30	Semaine Bleue
VENDREDI 07	9h30 - 11h30	Semaine Bleue
LUNDI 10	9h30 - 11h30	Visite à la ferme
MARDI 11	9h30 - 11h30	Retrouvons le tapis de koala
LUNDI 17	9h30 - 11h30	Un cadeau pour qui ?
MARDI 18	9h30 - 11h30	Un cadeau pour qui ?
JEUDI 20	9h30 - 11h30	"Arts plastiques" avec Nathalie Dejoye
VENDREDI 21	9h30 - 11h30	Un cadeau pour qui ?
MARDI 25	9h30 - 11h30	On joue avec des graines
JEUDI 27	9h30 - 11h30	Arts plastiques" avec Nathalie Dejoye
VENDREDI 28	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
LUNDI 31	9h30 - 11h30	Je peins sur du tissu

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié.

Animation sur inscription :

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39.

SALLE D'OGEU		
MARDI 04	9h30 - 11h30	Collons du papier
MARDI 18	9h30 - 11h30	Un cadeau pour qui ?
LEDEUIX		
MARDI 11	9h30 - 11h30	Si on chantait, dansait
MARDI 25	9h30 - 11h30	Je peins avec les doigts
LASSEUBE		
JEUDI 27	9h30 - 11h30	Un cadeau pour qui ?



L'ÎLOT MÔMES		
MARDI 01	9h30 - 11h30	Fabriquons un totem
JEUDI 03	9h30 - 11h30	Fabriquons un totem
VENDREDI 04	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
LUNDI 07	9h30 - 11h30	Jeux d'eau (ou avec des graines)
MARDI 08	9h30 - 11h30	Jeux d'eau (ou avec des graines)
JEUDI 10	9h30 - 11h30	Les acrobates sont de retour
VENDREDI 11	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
LUNDI 14	9h30 - 11h30	"Arts plastiques" avec Nathalie Dejoye
MARDI 15	9h30 - 11h30	Promenons-nous dans les bois...
JEUDI 17	9h30 - 11h30	Les artistes peintres sont là !
VENDREDI 18	9h30 - 11h30	Les artistes peintres sont là !
LUNDI 21	9h30 - 11h30	"Arts plastiques" avec Nathalie Dejoye
MARDI 22	9h30 - 11h30	Touchons la terre...
JEUDI 24	9h30 - 11h30	Vive les cuisiniers !!!
VENDREDI 25	9h30 - 11h30	Vive les cuisiniers !!!
LUNDI 28	9h30 - 11h30	Je peins avec les pieds...
MARDI 29	9h30 - 11h30	Je peins avec les pieds...
SALLE D'OGEU		
MARDI 01	9h30 - 11h30	Collons les graines
MARDI 15	9h30 - 11h30	Promenade à Ogeu
MARDI 29	9h30 - 11h30	Jouons au tapis de Koala
LEDEUIX		
MARDI 08	9h30 - 11h30	Collons les graines
MARDI 22	9h30 - 11h30	Pâte à sel...
LASSEUBE		
JEUDI 17	9h30 - 11h30	Pâte à sel...

QUELQUES PRÉCISIONS...

ANIMATION À OGEU : CHASSE À L'ŒUF EN MUSIQUE Mardi 06 avril à 9h30 à Buziet

Les assistantes maternelles inscrites habituellement à Ogeu pourront rencontrer lors de cette sortie les assistantes maternelles de la Vallée d'Ossau dépendant du Relais des deux gaves.

Véronique Nadeau, musicienne à l'association "L' école des champs" animera cette sortie champêtre, où les enfants pourront partir à la recherche des œufs de pâques.

Pensez à vous inscrire !!!

Nous vous rappelons qu'une assistante maternelle ne peut assister à plus de deux ateliers par semaine.

★ ARTS PLASTIQUES

Les jeudis 20 et 27 mai à îlot mômes

Ce trimestre, le relais propose de renouveler l'atelier "arts plastiques" avec Nathalie Dejoye, plasticienne, de l'association "libre cours". Les enfants pourront découvrir et manipuler différents matériaux.

Les assistantes maternelles inscrites ces jours là sont prioritaires. Deux groupes seront constitués ; l'un à 9h30 et l'autre à 10h30. N'oubliez pas de vous inscrire.

★ ÉVEIL MUSICAL

Nous poursuivons les ateliers d'éveil musical avec Véronique Nadeau (sur trois séances).

Les assistantes maternelles inscrites habituellement à l'îlot mômes sont prioritaires et doivent s'inscrire soit à 9h30, soit à 10h30.

Si ces ateliers vous intéressent et que vous n'êtes pas inscrites ces jours là, contactez nous et nous vous accueillerons selon les places disponibles.

N'oubliez pas que votre inscription est valable pour les trois séances !!!

★ SEMAINE BLEUE...

Du 03 mai au 07 mai, les ateliers sont organisés en demi groupe, de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30.

Pensez à vous inscrire !!!

Les rendez vous à ne pas manquer

★ RÉUNION DE DÉBUT DE TRIMESTRE :

Le mardi 13 avril à 20h30

Ordre du jour : Point sur le trimestre précédent, présentation du programme de ce trimestre, synthèse comité de suivi, préparation fête du RAM, questions diverses.

★ MATINÉE ARTS PLASTIQUES :

DÉCOUVERTE ET MANIPULATION DE DIFFÉRENTES MATIÈRES

Le samedi 17 avril de 9h à 12h à L'îlot mômes.

Le relais organise une matinée atelier "arts plastiques" pour les assistantes maternelles. Cet atelier sera animé par Nathalie Dejoye.

Le nombre est limité à 12 assistantes maternelles. Si vous êtes intéressée par la découverte et la manipulation des différentes matières, c'est le moment de s'inscrire auprès du secrétariat.

★ SOIRÉE INFORMATIONS ET ÉCHANGES SUR LE THÈME :

"LE CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ASSISTANTE MATERNELLE (SUITE ET FIN)"

Le jeudi 20 mai à 20h30, salle du RAM à L'îlot mômes

Cette soirée remplace celle du 2 février que nous avons dû annuler et est toujours organisée en partenariat avec les juristes du CIDFF.

Vous pouvez inviter les parents qui vous emploient et/ou vos futurs employeurs !

★ FÊTE DU RAM :

Le samedi 5 juin 2010 à L'îlot mômes de 14h à 17h30

Le relais ouvre ses portes, comme chaque année, le temps d'un après midi.

C'est l'occasion de partager un moment convivial avec les parents, futurs parents, assistantes maternelles, enfants... Cette fête permet de mieux faire connaître votre profession.

Cette année, le groupe d'assistantes maternelles qui a participé et travaillé certains soirs sur la réalisation d'un spectacle va vous présenter : "un tout petit petit spectacle de marionnettes".

Venez les encourager et les applaudir !!



LES TEMPS D'ACCUEIL LE MARDI APRÈS-MIDI : SOUTIEN À LA PRATIQUE

Comme les trimestres précédents, ces temps de rencontre se déroulent certains mardis de 15h30 à 17h00 dans la salle du RAM.

Vous pouvez vous y rendre librement, à l'heure qui vous convient.

Cette fin d'année, ces rencontres auront lieu les :

- mardi 13 avril 2010,
- mardi 18 mai 2010,
- mardi 22 juin 2010.

Lors de ces temps de réflexion autour de la pratique, la psychologue, Sandrine Nabères vous propose de vous accompagner dans vos interrogations, vos difficultés et de vous soutenir dans votre pratique professionnelle. Il s'agit aussi d'un lieu de paroles et d'écoute.

Durant ce temps, l'animatrice peut prendre en charge les enfants qui restent sous la responsabilité de l'assistante maternelle.

spectacle vivant



“VOYAGE D'UN COURANT D'AIR”

Mercredi 14 avril à 9h15

La Chapelle

Compagnie Le Chat Perplexe (Limousin)

Spectacle où se mêlent la parole contée, chantée et le théâtre d'objet.

"Il suffit d'un éternuement pour que le monde se mette en mouvement. Un courant d'air c'est une feuille d'arbre, une plume, une poussière qui danse ; c'est le battement d'ailes d'un papillon qui déclenche le typhon ; c'est le vent léger, le vent furieux ; c'est quelqu'un d'essoufflé qui court sans s'arrêter, c'est la première gorgée de vie que boit un nouveau-né."

Un spectacle poétique et surprenant, adapté à la légèreté du nomadisme, en détournant des objets du quotidien. Un univers qu'un simple souffle met en mouvement, qu'un bruissement fait sonner, comme le vent dans un bambou percé.

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le 08 avril 2010 (nombre de places limitées).

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous avez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Nous les accueillerons selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



VOLET 1 : GESTES ET POSTURES PROFESSIONNELS

dossier psychomot...

Dans le domaine de la petite enfance, les gestes et les postures ont de l'importance puisqu'ils contribuent à la sécurité affective de l'enfant ainsi qu'à la construction de son schéma corporel.

Il est donc nécessaire **d'adapter son geste et de ne pas négliger son dos**.

Dès son arrivée chez l'assistante maternelle et progressivement, l'enfant va s'habituer à cette nouvelle personne dont la gestuelle est différente de celle à laquelle il est habitué depuis sa naissance.

C'est à travers ces gestes que le lien se construit entre l'assistante maternelle et cet enfant. La manière de porter, de donner à manger, de soigner ou même de se déplacer dans l'espace, va permettre à l'enfant de se construire.

Aucun geste n'est anodin !

Les gestes des professionnels seront doux, efficaces ; ils invitent l'enfant, accompagnent son mouvement sans faire à sa place.

Les professionnels **veilleront à mesurer leur gestes et à les accompagner de mots** : par exemple, il est souhaitable que le professionnel signifie sa présence avant de prendre le bébé dans ses bras ! Lui expliquer pourquoi il doit être pris lui permettra de ne pas être trop surpris et de ne pas se sentir agressé !

L'enfant pourra ainsi **participer à l'action** et non la subir.

COMMENT LE PROFESSIONNEL ADAPTERA-T-IL SON GESTE ?

- En étant **disponible, détendu, ouvert à la communication**.
- En ayant du **plaisir à s'occuper des enfants** et en le **partageant** avec eux.
- **En favorisant la relation avec l'enfant par le regard, la parole, l'attitude, la proximité.**
- En ayant un **geste lent, doux et sûr**.
- En ayant une **gestuelle contenant** : le professionnel veillera à porter l'enfant par la base :

- pour les nourrissons, une main posée sous les fesses et une autre soutenant la tête, le ramener ensuite contre soi,
- les plus grands seront portés tournés vers l'extérieur, une main sous l'assise et l'autre au niveau de l'abdomen.

En accompagnant l'enfant en le portant par enroulement : le soutenir et non le prendre, en ayant les mains ouvertes et à plat.



- **En prenant le temps** de commencer et de terminer une relation lors du portage. Il est essentiel de **mettre l'enfant en confiance en attendant qu'il soit prêt, participe, adhère.**

Lors du portage le dos de l'adulte est sollicité et beaucoup de professionnelles souffrent de lombalgies.

Quelques **principes de prévention** :

- Porter des **tenues vestimentaires amples et fonctionnelles.**
- Maintenir la **colonne vertébrale droite, les genoux souples, les épaules basses, omoplates tenus près de la colonne pour ne pas bloquer les trapèzes**
- Être **stable dans ses appuis, centré dans son bassin.**
- Pour porter un enfant, ne pas hésiter à poser un genou au sol, prendre un contre appui sur soi même pour repousser le sol et non extraire le poids par la force des bras.
- **Solliciter les capacités de l'enfant** (faire lever l'enfant de son lit, utiliser si possible un escalier pour qu'il monte lui-même sur la table à langer...).

Source : Métiers de la petite enfance n° 133

À SUIVRE....

LE VOLET 2 : LE PORTAGE DE L'ENFANT



LA RETRAITE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE

En tant qu'assistante maternelle, vous avez droit lorsque vous prenez votre retraite, à une pension de vieillesse servie par le régime général de la Sécurité Sociale, qui tient compte également des autres activités professionnelles que vous avez exercées, lorsqu'elles relevaient du régime général.

Peuvent s'ajouter, si vous avez été affiliée pour une autre activité professionnelle à d'autres régimes de base de Sécurité Sociale (régime agricole, artisans, commerçants...), des pensions servies par ces mêmes régimes.

Ces pensions de base sont complétées par celles versées par le régime de retraite complémentaire : IRCEM pour les assistantes maternelles employées par des particuliers.

AYANT DROIT À UNE PENSION À TAUX PLEIN :

- Les personnes âgées de 65 ans ou plus, quelque soit le nombre d'années de cotisation.
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail, ainsi que certaines mères de familles ouvrières.
- Les personnes de moins de 60 ans remplissant les conditions d'une retraite anticipée (personnes ayant commencées à travailler à 16 ans ou avant, et ayant une longue carrière professionnelle). Selon leur âge, elles doivent justifier d'un nombre de trimestres de cotisations validés entre 169 et 172.
- Les personnes âgées de 60 à 65 ans qui ont validé 162 trimestres, tous régimes de retraite confondus à compter de 2010.

Cette durée sera progressivement allongée à raison d'un trimestre par année pour atteindre 164 trimestres en 2012. En juillet 2012, sera fixé par décret le nombre de trimestre exigés à partir de 2013. Celui-ci sera fonction du taux d'activité des plus de 50 ans, de la situation financière des régimes de retraite, de la situation de l'emploi, et de l'évolution de l'espérance de vie à 60 ans.

L'augmentation de cette dernière devant entraîner un allongement de la durée des cotisations.

Cependant, les personnes âgées de 60 à 65 ans qui n'ont pas le droit au taux plein de liquidation, parce qu'elles n'ont pas validé le nombre de trimestres requis, peuvent néanmoins demander leur retraite.

Elle est dans ce cas calculée avec un taux réduit.

CUMUL EMPLOI-RETRAITE :

Pour les assistantes maternelles, deux dispositifs de cumul emploi-retraite existent depuis le 1er janvier 2009.

- 1- Il est possible de cumuler intégralement la retraite de base du régime général de la Sécurité Sociale et les retraites complémentaires avec un salaire, à condition de cesser son activité professionnelle. Cependant, cette dernière peut-être reprise dès la date d'effet des retraites, y compris avec l'ancien employeur. La mise en oeuvre de ce mécanisme implique évidemment l'accord de l'employeur pour signer un nouveau contrat.

SITE INTERNET

www.ircem.fr
www.retraite.cnav.fr
www.agirc-arrco.fr

2- De plus, les assistantes maternelles bénéficient d'un régime dérogatoire. Elles peuvent continuer à accueillir des enfants sans rupture de contrat de travail, tout en faisant valoir leur droit à la pension vieillesse du régime générale de la Sécurité sociale.

Cette dernière règle est modifiée à compter du 1^{er} octobre 2009: les assistantes maternelles peuvent cumuler leur retraite complémentaire du secteur privé avec une activité continuée sans limite pécuniaire.

À NOTER

Les assistantes maternelles qui cumulent une retraite du régime général et une activité continuée, mais ont différé ou ont vu rejeté leur demande de retraite complémentaire privée, peuvent désormais en réclamer la liquidation.

Pour les professionnelles dont la retraite complémentaire a été suspendue du fait de la rémunération de cette activité continuée, le service de l'allocation sera repris à effet du 1^{er} octobre 2009.

Ces informations sont extraites des n°73 et n°83 - Magazine "L'ASSMAT"

petits gâteaux à la crème de lait de Laurence

4 litres de lait donne environ 180 g de crème.

★ INGRÉDIENTS :

- 184 g crème
- 60 g maïzena
- 100 g farine
- 2 œufs
- 60 g sucre
- 1 sachet sucre vanillé
- vanille liquide 1 cuillère à café
- 2 cuillères à soupe de rhum

★ PRÉPARATION :

Mélanger le tout jusqu'à obtenir une pâte lisse. Si elle est trop épaisse rajouter 1 à 2 cuillères de lait. Étaler avec une cuillère en faisant glisser la pâte avec un couteau sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Laisser cuire à four chaud 10 à 15 min, thermostat 6 (160°).



QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ DU RAFAM ADOUR URSUIA À HASPARREN

questions réponses

★ Le **RAFAM** est le dernier-né de l'association LAGUNTZA-ETXERAT puisqu'il a ouvert ses portes en avril 2008.

L'association est une association privée loi 1901 à but non lucratif qui outre des aides à domicile manage aussi le pôle petite enfance avec un accueil collectif de 30 places, un accueil familial de 40 places, un lieu accueil enfants/parents et le Relais Accueil Familles Assistantes Maternelles.

Le RAFAM fonctionne à temps complet avec une animatrice, coordinatrice qui est puéricultrice qui gère aussi les pré inscriptions du pôle enfance de l'association.

★ 99 assistantes maternelles résident sur le territoire, dont 16 en accueil familial. Le territoire se compose de 16 communes (2 communautés de communes : BIDACHE et HASPARREN et la commune de LA BASTIDE CLAIRENCE) 92 assistantes maternelles sont en activité .

★ Le RAFAM est un **lieu d'information** avec des permanences téléphoniques et physiques sur les 2 sites du territoire : BIDACHE et HASPARREN.

C'est aussi un **lieu d'animation** avec 3 ateliers d'éveil hebdomadaires :

- 2 à HASPARREN avec local mis à disposition au sein même de l'association, entièrement dédié à la petite enfance et utilisé par l'accueil familial, le RAFAM, le lieu accueil parents/enfants mais aussi, la PMI, la Sauvegarde de l'enfance. Le lieu se compose de 2 salles d'activités, 1 cuisine, 1 salle de change et un WC individuel.
- 1 à BIDACHE avec 3 salles mutualisées qu'utilisent la crèche collective de BIDACHE, le Centre de loisirs de BIDACHE et le RAFAM.

Le RAFAM se déplace aussi sur les 2 sites :

- à la bibliothèque avec un prêt de livres,
- à la maison de retraite où nous avons l'habitude de partager un goûter avec les résidents,
- organise des spectacles , des réunions à thèmes avec les familles et les assistantes maternelles une fois par trimestre en soirée.



LES INFORMATIONS

diverses



SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Nous vous en communiquerons la date et le jour au moment venu; rien n'est décidé encore !!!



BESOIN DE MATÉRIEL

Nous avons besoin de boîte de chaussures petites et grandes et de bouchons de lait **BLEUS**.



POINT DOCUMENTATION

Vous avez repéré un livre intéressant (concernant votre profession), dites-le nous, notre documentation peut s'agrandir.



BESOIN D'UNE PHOTO

Pour le cadeau de la fête des mères, nous avons besoin d'une **PETITE** photo de l'enfant que vous accueillez.

Si vous n'en avez pas, dites le nous ; nous pouvons nous en occuper !!!



À PROPOS DES PHOTOS PRISES AU RAM

Il est indispensable de fournir l'autorisation parentale concernant la prise de photos pendant les ateliers.

fabrication d'un masque pour décorer

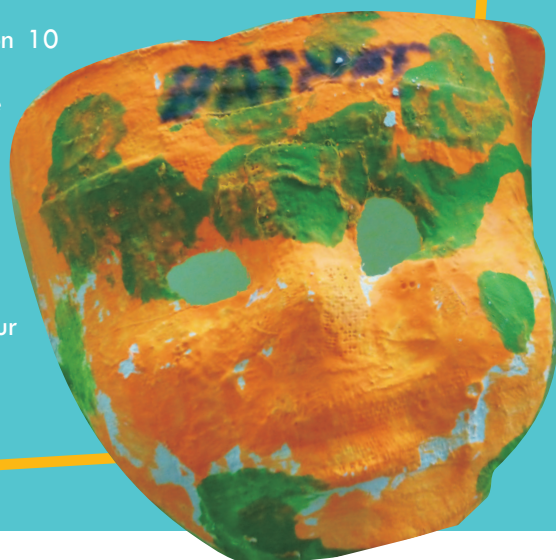
Il vous faut :

- 1 masque en plastique,
- 2 rouleaux de bandes plâtrées (boutique travaux manuels ou pharmacie),
- 1 bol d'eau,
- Peinture.

- 1- Découpez des petites bandes plâtrées d'environ 10 centimètres.
- 2- Les tremper dans l'eau et appliquez-les sur le masque tout en les lissant.
- 3- Recouvrez le masque entièrement, de 2 couches de ces bandes plâtrées.
- 4- Laissez sécher, découper les yeux à l'aide d'un cutter et peindre.

Astuces : mettez un peu de colle dans la peinture pour éviter qu'elle s'écaille en séchant.

Voilà, un beau masque pour décorer la maison !



LES ANIMATIONS DU RAM

On images

TÉLÉTHON 2009



Le Téléthon



Maquillage au Téléthon



On maquille même les pompiers !



LES ATELIERS DU PREMIER TRIMESTRE

C'est chouette la balançoire !



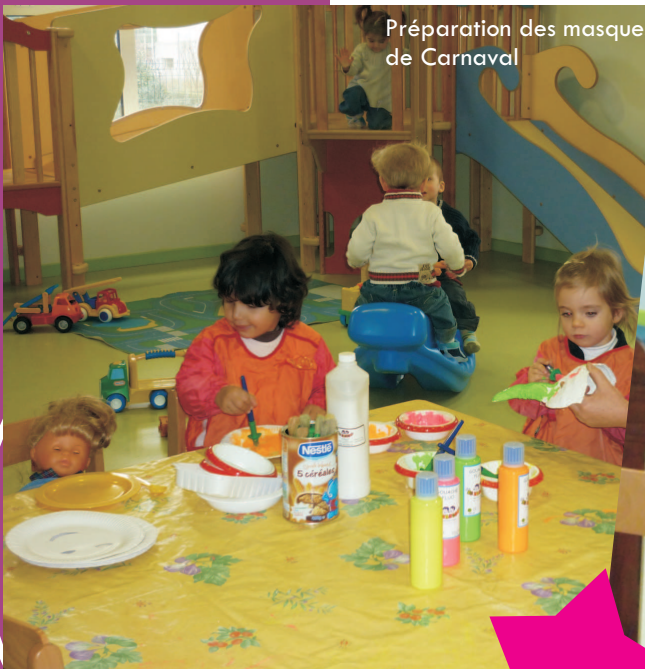
Je m'applique ...



Jouons avec la terre



Préparation des masques de Carnaval



Vive la peinture !





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

